

**DECISION PREFECTORALE N° D63 /DP/H.51/SAEF DU** F 5 JUIN 2025  
*Portant attribution d'une lettre-commande dans le Département du Mbéré.*

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBERE,**

- Vu** la Constitution ;
  - Vu** la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
  - Vu** la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
  - Vu** la Loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
  - Vu** le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;
  - Vu** le Décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;
  - Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
  - Vu** le Décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **RIBOUEM A MOUNGAM Louis Florent**, aux fonctions de Préfet du Département du Mbéré ;
  - Vu** l'arrêté n°205/A/MINMAP du 03 juin 2018 portant création des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
  - Vu** la Décision Préfectorale n°109/DP/H.51/SAEF du 22 septembre 2023 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré ;
  - Vu** la Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
- Sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La lettre-commande objet du dossier d'appel d'offre national ouvert ci-dessous désigné, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Désignation	Attributaire	Montant	Délai d'exécution
01	N°001/C/R-AD/D-MB/D-MB/CLPM-MB/2025 du 17 avril 2025 pour les études architecturales et techniques en vue de la construction d'un bâtiment de type R+1 devant abriter les services de la Délégation Départementale des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique du Mbéré et d'un bâtiment plein pieds de type T3 devant abriter le logement d'astreinte du Délégué Départemental de céans, Région de l'Adamaoua.	<b>CABINET ARCHITECTURE, TECHNIQUES ET CONSTRUCTION(ATC) BP : 12265 YAOUNDE.</b>	<b>38.994.757 FCFA</b>	Quatre (04) mois



Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

**AMPLIATIONS :**

- PM/YDE
- DG/ARMP/YDE
- GRA/AD/NDERE
- ARMP/AD/NDERE
- DRMINMAP/AD
- PDT/CDPM/MB/MGA
- CFD/MB/MGA
- DOS
- CHRONO/ARCHIVES

Meiganga, le - 5 JUIN 2025

**LE PREFET,**  
(AUTORITE CONTRACTANTE)



ibouem à Moungam Louis Flore

ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

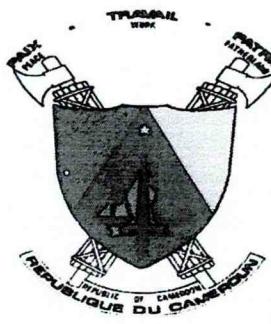
*Paix-Travail-Patrie*

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MBERE

PREFECTURE DE MEIGANGA

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON

*Peace-Work-Fatherland*

ADAMAWA REGION

MBERE DIVISION

MEIGANGA DIVISIONAL OFFICE

PRIVATE SECRETARIAT

## COMMUNIQUE-RADIO

Le Préfet du Département du Mbéré, Autorité Contractante, porte à la connaissance du grand public que, suite à l'évaluation technique des offres et sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré, la lettre-commande objet du dossier d'appel d'offre national ci-dessous désignée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°001/C/R-AD/D-MB/D-MB/CDPM-MB/2025 du 17 avril 2025 pour les études architecturales et techniques en vue de la construction d'un bâtiment de type R+1 devant abriter les services de la Délégation Départementale des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique du Mbéré et d'un bâtiment plein pieds de type T3 devant abriter le logement d'astreinte du Délégué Départemental de céans, Région de l'Adamaoua.

ETS RETENU : CABINET ARCHITECTURE, TECHNIQUES ET CONSTRUCTION(ATC)

BP : 12265 YAOUNDE.

**Copies :**

- DRMINMAP/AD/NDERE
- ARMP/AD/NDERE
- CHRONO/ARCHIVES

- 5 JUIN 2025

Meiganga, le \_\_\_\_\_

**LE PREFET,**



*Administrateur Civil Principal*

*Ibouem à Moungam Louis Florent*